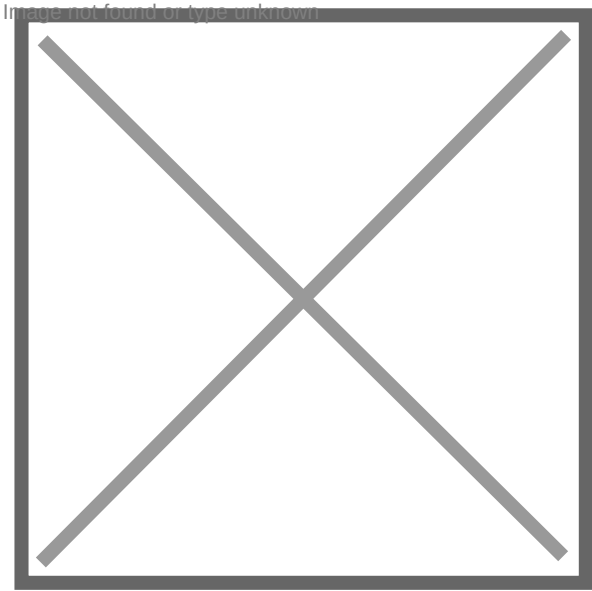




Changement de mode de garde

Par **aurianem**, le **28/04/2010** à **16:54**

Bonjour,rnrnJe suis passé en non conciliation en mars 2009.rnJ'ai deux garçons.rnNous somme partie sur une garde alternée car à l'époque mon ex me faisait du chantage (pas de garde alterné il ne quittait pas le logement).rnrnActuellement nous somme en conflit sur le collège de notre fils ainée (privé ou pas).rnrnJ'ai vu avec mon avocat pour saisir le jaf pour pouvoir inscrire mon fils là ou il serait le mieux et puisque il n'est pas d'accord parce que il n'a pas d'argent (il est actuellement en stage de formation mas n'a pas travailler depuis notre séparation) je voulais faire la demande pour obtenir la résidence principale.rnrnMon fils ainé aimerait vivre avec moi (il a 11 an) et a déjà fait un courrier dans ce sens.rnrnMon ex n'est pas assez solide financièrement parlant pour subvenir à leurs besoins.rnrnCependant je voudrais être sur d'obtenir la garde.rnSur quels points dois je appuyer ma demandernrnMerci de vos réponses